



La Commune d'Épernon (5 811 habitants)
Recrute

ENSEIGNANT ARTISTIQUE (H/F) – SPECIALITE TROMBONE

À TEMPS NON COMPLET

**(ENTRE 6H30 ET 8H HEBDOMADAIRES SELON LES NOUVELLES INSCRIPTIONS)
PAR VOIE STATUTAIRE OU CONTRACTUEL**

Cadre d'emplois des Assistants d'Enseignement Artistique (cat B)

Pourquoi rejoindre la Ville d'Épernon ?

Ville historique labellisée *Petite Cité de Caractère*, Épernon offre un cadre de vie agréable avec ses équipements sportifs et culturels, sa gare accessible à pied et sa proximité avec Paris.

À taille humaine, la collectivité favorise l'autonomie, la polyvalence et l'implication de chacun dans la vie locale. Vous rejoindrez une équipe engagée au sein de l'École de musique municipale « Le Prélude ».

Placé(e) sous l'autorité de la Directrice de l'École de musique, vous assurez l'enseignement du trombone auprès d'un public de tous âges. Vous mettez en œuvre les orientations de la collectivité en matière de développement culturel, d'accès à la musique et de dynamisation du territoire.

MISSIONS

- Dispenser les cours de trombone (individuels et/ou collectifs) ;
- Assurer le suivi pédagogique des élèves en cursus diplômant ou personnalisé (1^{er} au 3^{ème} cycle, enfants, adolescents et adultes) ;
- Développer et dynamiser la classe de trombone en proposant des projets artistiques et pédagogiques ;
- Adapter sa pédagogie aux différents publics accueillis ;
- Créer et mener des projets pédagogiques, artistiques et culturels ;
- Être force de proposition et d'innovation dans la concertation pédagogique et lors de la réflexion sur le projet d'établissement ;
- Assurer l'évaluation des élèves et préparer les auditions, examens et évaluations de fin de cycle.
- Participer aux réunions pédagogiques et de service ;
- Veiller à la transmission des courants musicaux et répertoires les plus larges et les plus divers possibles en s'inscrivant dans le projet collectif de l'établissement ;
- Développer la curiosité artistique de ses élèves ;
- Participer aux événementiels de la ville.



VILLE D'ÉPERNON
8 Rue du Général Leclerc – 28230 ÉPERNON
02 37 83 40 67 – www.ville-epernon.fr



Missions secondaires

- Conduire les interventions favorisant la pratique musicale de groupe : orchestre, ensembles, ateliers ;
- Intervenir dans le cadre des activités scolaires visant à promouvoir la pratique musicale ;
- Veille artistique et mise à niveau de sa pratique ;
- Participer aux actions de création et de diffusion musicale, organisées par l'école de musique ou en partenariat avec celle-ci.

Selon le profil du candidat, ce poste pourra être complété par des heures actuellement vacantes en violoncelle ou de formation musicale.

COMPÉTENCES ET APTITUDES REQUISES

Expérience sur un poste similaire souhaitée.

Savoirs :

- Diplôme d'État souhaité ;
- Maîtrise des schémas nationaux d'orientation pédagogique ;
- Aptitudes techniques, artistiques et pédagogiques ;
- Connaissance de l'ensemble des répertoires ;

Savoir-faire :

- Excellente maîtrise technique et artistique du trombone ;
- Sens de l'organisation et de l'autonomie ;
- Savoir fixer des objectifs et définir un programme ;
- Ouverture vers des esthétiques musicales variées ;
- Maîtrise des techniques de communication et de l'outil informatique ;
- Maîtrise du logiciel métier d'écriture de partitions ;
- Compétence en arrangement.

Savoir être :

- Sens du service public : ponctualité, neutralité, égalité de traitement des usagers ;
- Esprit d'équipe développé pour s'intégrer dans les projets globaux de la direction culturelle ;
- Dynamisme, patience et aisance relationnelle avec les enfants et les parents.

DONNÉES RELATIVES AU POSTE

Conditions et contraintes d'exercice :

- Respect de la déontologie de l'enseignement ;
- Contact régulier avec le public ;
- Présence aux manifestations, événements de l'école de musique ;
- Travail le dimanche selon les besoins.

Temps et horaires de travail : Entre 6h30 et 8h hebdomadaires selon inscription (cours individuels collectifs et pratiques collectives) pendant les semaines scolaires.



Rémunération et avantages :

Rémunération statutaire + prime de fin d'année + CNAS (contractuel : après 6 mois d'ancienneté)
+ participation employeur protection sociale complémentaire (santé + maintien de salaire).

Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2026.

Merci d'adresser votre CV et votre lettre de motivation, avant le 31 août 2026, à :

Monsieur le Maire
Service Ressources Humaines
8 rue du Général Leclerc
28230 ÉPERNON
ressourceshumaines@ville-epernon.fr